

vant; ils trouvèrent un mur de piques, des bataillons impénétrables. La peur les saisit; ils tournèrent bride, se débandèrent et se sauvèrent de toute la vitesse de leurs chevaux. Le duc fut obligé de s'esquiver, laissant aux Suisses son camp riche de butin, sa tente de velours, sa chapelle, ses diamants et jusqu'à son chapeau (1476).

CXC VII. Pendant que ces paysans victorieux vendaient à vil prix des trésors dont ils ignoraient la valeur et que de Lyon Louis XI savourait en secret leur triomphe, Charles, réfugié à Lausanne, y rongea son cœur et n'épargna rien pour réparer sa honte. Il tira des volontaires d'Italie, de Savoie, du comté de Flandre et même d'Angleterre. Son armée refaite, il rentra en campagne, marcha droit sur Berne et vint assiéger Morat. Cette petite place, qu'il croyait emporter du coup, tint dix jours, et donna aux Suisses le temps d'arriver en force. Dans leurs rangs marchait le jeune duc René de Lorraine, que Louis XI avait gardé jusque-là à sa cour, et qu'il envoyait maintenant bel et bien équipé faire ses premières armes contre les Bourguignons. Cette fois ce ne fut pas une panique, mais un désastre. Charles avait maladroitement adossé sa cavalerie au petit lac de Morat; les Suisses la culbutèrent en criant : « Granson ! Granson ! » en jetèrent une partie à l'eau, percèrent les autres de leurs piques. Sous leurs coups périrent huit à dix mille hommes, dont les ossements entassés après la bataille formèrent longtemps une funèbre pyramide (1476). Le duc échappa à grand-peine au carnage et alla cacher sa douleur au fort de Joux, en Franche-Comté. La duchesse de Savoie, le duc de Milan et le duc d'Anjou tournèrent le dos au vaincu. Le jeune prince qu'il avait dépouillé de ses États, René II, rentra en Lorraine et reprit Nancy.

CXC VIII. Sans doute Louis XI avait été plus bas à Péronne et à Montlhéry; à la place de son rival, il se fût sauvé par le mensonge et par la ruse; mais, pour l'impétueux Charles, impossible de reculer sur cette pente fatale, il ne lui restait qu'à achever sa destinée et à mourir en brave. Au lieu de gagner du temps en traitant avec ses ennemis, il lui

faut sur-le-champ de l'argent et une troisième armée, au risque de soulever la Flandre déjà trop pressurée. Ces troupes, encore plus mauvaises que les premières, et où l'or français a déjà semé la trahison, partent au milieu de l'hiver pour surprendre Nancy. La ville résiste et attend René, qui amène des renforts. Quand il arrive, le froid, la fatigue et la désertion ont déjà décimé les Bourguignons. Mais Charles, s'il le fallait, combattrait tout seul. Par une neige épaisse, il marche au-devant de l'ennemi. Cerné par des forces supérieures, il est bientôt entraîné dans la déroute des siens. Son cheval s'abat sur la glace; il tombe, et ceux qui le suivent le percent de leurs piques. Pour que Louis XI eût sa part du meurtre, un traître vendu y mit, dit-on, la main (1477).

CXC IX. Ainsi finit cette brillante maison de Bourgogne, qui aurait dû grandir en restant française, et qui se perdit en voulant fonder à elle seule un empire. Ainsi furent vengés, par une justice tardive mais impitoyable, le duc d'Orléans assassiné, la France livrée aux Anglais, Jeanne d'Arc vendue et brûlée. De ce jour une jeune fille, Marie de Bourgogne, promise à l'archiduc Maximilien, tenait seule dans sa main ces vastes domaines que la France et l'Autriche allaient se disputer avec un acharnement séculaire, pomme de discorde que pour se venger Charles le Téméraire légua à l'avenir.

CC. A cette heure la fortune souriait à Louis XI, et sans qu'il eût tiré l'épée, sans autre peine qu'un peu d'argent donné aux Suisses, elle l'avait débarrassé d'un terrible ennemi. Comment allait-il profiter de ses faveurs? Suivant la loi féodale, il était le tuteur légitime de la princesse Marie; elle avait besoin de son consentement pour choisir un époux. Française de cœur et de goûts, elle eût volontiers accepté de sa main un prince de la famille royale, et, s'il avait eu moins peur de l'agrandissement des siens, il aurait pu la marier à son cousin le comte d'Angoulême, frère du duc d'Orléans. Mais, dans son désir de tout écraser et dépouiller autour de lui, jugeant les autres d'après lui-même, leur attribuant le même instinct de nuire, ce qu'il

redoutait le plus au monde, c'était la puissance de ses proches. Au risque de rejeter la duchesse de Bourgogne entre les bras de ses ennemis, il ne lui offrit qu'un mari dérisoire, son propre fils Charles, à peine âgé de sept ans. Puis, prévoyant le moment où sa pupille lui échapperait, il se mit en mesure de la dépouiller à l'avance, s'empara de l'Artois, de la Bourgogne et de la Franche-Comté, envoya des garnisons dans les villes d'importance, et s'avança lui-même pour occuper la Flandre.

CCI. Le peuple flamand se souleva dans un patriotique effort contre le successeur de Philippe le Bel et de Philippe de Valois, contre le lâche allié de Gand et de Liège. Cent mille hommes prirent spontanément les armes; deux gentilshommes suspects d'avoir livré Arras furent exécutés, et Marie de Bourgogne se vit contrainte de donner sa main à l'archiduc Maximilien. Pendant que leur mariage se célébrait à Gand, le Hainaut tenait en échec les forces de Louis XI; ses troupes étaient chassées de Franche-Comté; l'Allemagne entière se soulevait contre l'inique agresseur des terres de l'Empire; la Suisse même abandonnait son alliance et traitait avec l'Autriche. Mis au ban de l'Europe, repoussé au siège de Valenciennes et d'Oudenarde, menacé sur sa propre frontière, le roi dut, bon gré, mal gré, s'arrêter et livrer bataille à Guinegate. C'était la première depuis Montlhéry. Les Français, supérieurs en cavalerie, s'acharnèrent sur les escadrons flamands et les poursuivirent au loin. Pendant ce temps-là, le jeune Maximilien, à la tête des gens de pied, combattait en digne chevalier de la duchesse Marie, et mettait en déroute l'infanterie opposée. Quand les cavaliers français revinrent de leur poursuite, ils trouvèrent leurs archers dispersés, le champ de bataille occupé; ils n'eurent que le temps d'opérer une prudente retraite (1479).

CCII. C'était assez de guerre pour Louis XI. Heureusement pour lui, les États du duc de Bourgogne étaient divisés d'esprit, de langues et de mœurs, et la Flandre, qui prétendait les gouverner, était elle-même la proie d'une désastreuse anarchie. Une sorte de trêve sépara

les combattants, et le roi, qui aurait pu expier plus chèrement sa perfidie, obtint d'occuper jusqu'à la paix l'Artois et la Bourgogne, que la force des choses rendait inséparables de son royaume. Ce n'était que la moindre partie de l'héritage de Charles le Téméraire, et encore, dans ce demi-succès, la France s'était-elle fait en Flandre, comme naguère en Savoie, à ses portes et, pour ainsi dire, dans son propre sein, des ennemis méfiants, irrités, implacables, triste fruit d'une égoïste et détestable politique.

CCIII. Cependant le héros de ce malheureux système baissait. Jeune encore, n'ayant que cinquante-sept ans, Louis XI avait de fréquentes attaques, présage d'une fin prochaine. La maladie et l'approche de la mort redoublaient ses terreurs, et lui faisaient craindre des siens tout le mal qu'il eût fait à leur place. Enfermé dans le donjon du Plessis, il en doublait tous les jours les herses et les barreaux, et en avait fait une vraie cage de fer. De là il ordonnait des procès, des exécutions, pensant prolonger sa vie par des supplices. A chaque instant il changeait de serviteurs. Méfiant pour ses propres filles et ne sachant que trop ce que peut un méchant héritier, il vivait séparé de ses enfants, laissait son fils Charles sans éducation, relégué au château d'Amboise, et ne pouvait souffrir qu'il fût question de son successeur. Pendant ce temps-là, son médecin recevait dix mille écus par mois, était comblé de terres, d'évêchés; pour quelques instants de vie, Louis XI lui eût donné tous les trésors de son royaume. L'habile charlatan exploitait sans pitié les frayeurs de son patient, le malmenait durement, et lui faisait entendre comme à un condamné qu'il ne tiendrait qu'à lui de le laisser mourir tout de suite.

CCIV. Ce fut dans ces lugubres moments que ceux dont il avait longtemps convoité les biens le précédèrent dans la tombe, et que, incapable de jouir, il fit pour la France et pour un successeur redouté des acquisitions durables. René d'Anjou et les siens moururent presque en même temps, léguaient au jeune Charles VIII le beau port de Marseille, la riche Provence et leurs vieux droits sur



Naples, la Sicile et Jérusalem. Quelques mois plus tard, ce fut le tour de Marie de Bourgogne, morte d'une chute de cheval à la fleur de l'âge. Elle laissait à Maximilien et aux Flamands deux enfants au berceau. Pressés d'en finir avec une guerre ruineuse, les bourgeois vinrent trouver dans sa tanière le roi affaibli et paralysé, et lui cédèrent définitivement l'Artois et la Bourgogne, à condition que Charles VIII épouserait leur petite Marguerite.

CCV. Voilà l'héritage incomplet et gâté par ses fautes que Louis XI transmettait à son fils. Pour lui, il emportait dans la tombe la méfiance et la haine de quiconque l'avait connu, et le sang de beaucoup d'innocents. La conscience opprimée de ce fardeau, il se débattait contre le moment fatal. La médecine ne pouvant plus rien, il eut recours aux reliques, aux prières, aux pèlerinages, et du fond de l'Italie il fit venir un moine célèbre par ses dons merveilleux, saint François de Paule, le fondateur des Minimes. Vains efforts : les miracles ne sont pas faits pour guérir de tels hommes. Il mourut, et nul ne le pleura (1483).

CCVI. Ici se termine une longue et lamentable époque. Elle s'ouvre, au lendemain des croisades, par les crimes de Philippe le Bel, qui outrage en la personne du souverain pontife le plus haut représentant de la liberté sur la terre, et qui proclame le réveil du paganisme politique, successivement appliqué au clergé, aux templiers, à ses voisins, à ses vassaux et à ses sujets. Puis vien-

nent les folies de Charles le Sage, voulant avoir son pape à lui, et ressuscitant dans sa propre maison tous les abus de la féodalité. Cette révolte contre l'Église, faite au nom de l'indépendance nationale, n'aboutit qu'au libre déchaînement de toutes les violences, c'est-à-dire à la ruine du droit des gens et du droit public par celui du plus fort. Deux



Mort de Marie de Bourgogne. (P. 194.)

fois les Anglais arrivent pour châtier les coupables, et deux fois princes, bourgeois, paysans, oubliant que l'esprit de famille est le nœud de la force, l'esprit national la base de toute liberté, bouleversent l'État par leurs dissensions et assurent le triomphe de l'étranger. Au moment où tout semble perdu, la chevalerie renaît en Jeanne d'Arc, qui sauve la France et sa dynastie, qui réveille l'amour de Dieu et de la patrie. Son œuvre accomplie, elle est brûlée comme les templiers. Enfin, après tant de vicissitudes, la lutte se termine par une sorte de trêve du bien et du mal et par

la soumission définitive de chacun à la monarchie absolue.

CCVII. Louis XI apparaît au terme de ces calamités, comme Minos aux portes de l'enfer, juge sans miséricorde, instrument des vengeances célestes, appelé pour condamner et pour sévir. A ses pieds s'éteint la hiérarchie militaire du moyen âge : ici sur les champs de bataille ou sur l'échafaud, là par la seule stérilité de son sang. L'Angleterre reste livrée aux guerres civiles ; les maisons de Bourgogne et d'Anjou ne sont plus ; celle de Bretagne est réduite à une fille unique, et

par leur ruine la France revient au même point d'unité qu'à l'avènement de Philippe le Bel. Détruites pour jamais, ces puissantes familles ne seront remplacées que par les rouages perfectionnés de l'administration royale.

CCVIII. Si les grands seigneurs ont justement péri, leurs vices ne meurent pas tout entiers avec eux, et le pouvoir qui succède à leur tyrannie multiple ne sera que le trop fidèle héritier de leur folle impiété ou de leur légèreté prodigue. Malgré les bienfaits de Jeanne d'Arc, la foi n'a pas repris son empire à la cour, et la dévotion, que la moindre teinte d'égoïsme suffit à rendre suspecte, y est pour longtemps discréditée par la cruelle et superstitieuse hypocrisie de Louis XI. Quoique le saint-siège ait recouvré son unité et son indépendance, évêchés et abbayes restent à la merci du roi, inévitable source

de corruption pour le clergé, de révolte chez les fidèles. Complice de tant de fautes, la première tige des Valois n'en recueillera pas longtemps le fruit, et le sang de Louis XI, comme celui de Philippe le Bel, se tarira de bonne heure pour faire place à celui d'une autre branche.

CCIX. Toutefois, bien que le mal conserve ses racines, l'autorité nouvelle se sent du moins intéressée à maintenir partout l'ordre et la sécurité, et par cette première centralisation les inconvénients du despotisme,

pesant de plus loin sur les provinces, sont en réalité diminués. Le règne de la force brutale et les rivalités qui déchiraient le pays font place aux combinaisons plus paisibles de la politique empruntées par Louis XI aux Italiens pour diviser ou détruire ses ennemis. L'aveugle bravoure du chevalier bardé de fer, déjà mise en péril par l'emploi de la

poudre à canon, l'est encore davantage par l'art des fortifications et des sièges, par la science des manœuvres et des retraites, enfin par les calculs de la diplomatie. La boussole transforme la navigation et ouvre au commerce des routes nouvelles. Des bords du Rhin l'imprimerie arrive à Paris et à Venise, apportant aux idées, pour se répandre, une puissance illimitée.

CCX. Ainsi la force de l'esprit, longtemps étouffée par une nouvelle barbarie, reprend son essor et le premier rôle dans les luttes de l'histoire.

Sur ses ailes s'élève la bourgeoisie, dont Louis XI a fini par sentir et par utiliser le génie. Éclairé par la ligue du Bien public, ce roi cherche son appui dans les habitants des villes, déclare que les fonctions municipales anobliront, tient régulièrement les états provinciaux, respecte les institutions locales, fonde l'inamovibilité de la magistrature, donne à chaque province parlement et université, et pour consoler Paris favorise son commerce et son industrie. Partout naissent des familles de robe, où le travail, la



Louis XI aux pieds de saint François de Paule. (P. 194.)



science et les honneurs deviennent héréditaires. Fiers de ces privilèges et de cette royale amitié, les bourgeois oublient leurs griefs, et ne songent pas que, après s'être servi de leur plume et de leur dévouement pour se débarrasser de ses ennemis, le pouvoir leur appliquera aussi un jour son système niveleur.

CCXI. Dans les campagnes abonde encore la noblesse moyenne, instruite par de terribles exemples, soumise aux juges et aux officiers de la couronne, incapable de mettre l'État en péril, prête, au contraire, à verser son sang pour sa défense ou son agrandissement. Encore plus que la bourgeoisie, le paysan a conservé pures sa foi et ses traditions. A ses yeux l'autorité du saint-siège n'a pas été ébranlée, et, sauf quelques bandes de Jacques soulevées par la misère, l'écho du grand schisme n'est pas venu troubler la paix de ces cœurs simples et dociles. Aussi, au lieu de continuer à empirer, leur sort s'est modifié, et le servage a fait place à la liberté. Si l'autorité des seigneurs est devenue dure et arbitraire, si la protection des gens de guerre s'est changée en ravages intolérables, les paroisses cherchent un appui direct auprès du roi, qui dans son propre intérêt les protège, accroît leurs franchises et imite pour elles le rôle paternel de l'Église. De là, malgré la guerre des Anglais, le retour d'une prospérité rapide qui sans doute n'a pas surpassé les beaux jours de Suger et de saint Louis, mais qui depuis n'a plus eu d'égale, si ce n'est de nos jours.

CCXII. De cette façon l'édifice se reconstruit, moins beau qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, moins laid qu'au XIV<sup>e</sup>. La liberté politique, qui en formait le couronnement, disparaît pour des siècles du moment qu'on a secoué le joug d'une autorité spirituelle supérieure à toutes les autres. Cette révolte ayant surtout été le fait des grands, de tout temps incapables, en France, de modération, leur pouvoir s'évanouit, et passe aux mains d'un roi qui s'appuie sur les classes inférieures. Si odieux que ce régime paraisse d'abord, il répond à un instinct profondément vivace au cœur de la nation, instinct qui fait à la fois sa faiblesse

et sa force, et qui forme désormais le trait distinctif de son histoire. A cette époque déjà, ce peuple, amoureux d'égalité, préfère la puissance d'un prince aux ravages d'une aristocratie turbulente; la volonté d'un seul, fût-il mauvais, aux caprices de plusieurs; une soumission générale à la liberté égoïste et dangereuse des plus forts. De là les contradictions dont la monarchie absolue est sans cesse l'objet. Justement honnie par les uns comme la ruine de la vie publique, vantée avec raison par les autres comme la personification des intérêts populaires, elle est le refuge d'un pays à demi déchu, encore trop chrétien pour subir la domination d'une caste, mais plus assez pour se gouverner lui-même dans le juste équilibre de ses forces. Malgré sa faiblesse et son égoïsme, ce pouvoir imparfait devient le rempart de la justice, de la paix, de l'ordre public, et même pendant un certain temps des libertés locales. Sous le roi, chaque commune élit ses magistrats, arme ses soldats, vote ses impôts; l'État forme comme un faisceau de petites républiques confédérées, constitution dont les peuples voisins envient la puissante unité. Au sein de la commune subsistent encore intactes la corporation et la famille chrétiennes, c'est-à-dire la liberté de l'ouvrier et la liberté de la femme, fondées par le travail et par la chasteté volontaire. Ainsi, rajeunie par deux siècles de désastres, résignée en haine de l'anarchie au joug d'un maître, la France est à la veille de reprendre sinon toute son ancienne prépondérance, du moins une place moins inégale en Europe.

CCXIII. Historien de Louis XI, Philippe de Comines est le peintre naïf et fidèle de cette nouvelle époque. Ce n'est plus l'honnête Joinville confondu par l'héroïsme de saint Louis, c'est un homme d'esprit ayant besoin de toutes ses ressources pour excuser la conduite de son maître. Et encore l'admiration n'étouffe-t-elle pas dans son cœur les regrets du passé, les scrupules du présent : tant il est vrai que l'art le plus raffiné et le plus entier succès ne parviennent pas à embellir le culte de l'intérêt! A côté de cette prose spirituelle et limpide, la poésie revit dans les

chansons et les rondeaux de Villon, licencieux voleur que ses couplets sauvèrent de la potence. Pendant que la France secoue les liens de la vieille république européenne, la langue nationale s'affranchit aussi du latin, envahit les chaires et les livres. Plus heureux que l'idiome provençal, dont l'éclat précoce a péri avec les Albigeois, le français du nord renaît sinon pour les grandes allures de l'enthousiasme épique ou lyrique, du moins pour les discussions et pour les jeux d'un peuple curieux, naïf, railleur et léger. Aux fiers hommes d'armes prêts à tout pourfendre de leur lance succèdent des gens d'esprit qui espèrent tout

trancher d'un argument ou d'une plaisanterie.

CCXIV. Sur terre et sur mer, en politique et en littérature, l'homme a perfectionné ses armes. De récentes découvertes ouvrent une vaste carrière à son intelligence; mais son cœur est toujours le même, avec ses instincts d'égoïsme, d'ambition, d'orgueil, de sensualité, source éternelle de discorde et de guerre. Une première révolte contre l'Église est étouffée, celle de la force brutale; une seconde se prépare, celle de l'esprit, comme si la France voulait, fille ingrate, tourner l'un après l'autre contre sa mère les dons qu'elle en a reçus.